



Syndic refuse de delivré le grand livre

Par **ouahmed**, le **02/03/2017** à **15:35**

Bonjour a vous,

je suis membre du CS

J'ai demandé de voir le grande livre le 30 novembre 2016 durant mon (contrôle annuelle des comptes) et à ce jour ya pas eu de réponse malgré des relances par mail et ainsi un courrier en AR à la direction de cet malhonnête syndic qui est même très bien connu
notre assemblée générale se déroulera dans quelques jours
et ce jour je n'est toujours pas eu de réponse de la part de notre gestionnaire pour nous montré le grand livre afin de mieux contrôler et comprendre leurs gestions

-je voulais savoir si je peux déposé une main courante auprès des services police ou envoyer un courrier avec des preuves directement chez le procureur de la république???

dans l'attente de vous relire
je vous souhaite un agréable après midi

cordialement